



université PARIS-SACLAY

FOIRE AUX QUESTIONS POUR LA MOBILITÉ ENTRANTE

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Quelles sont les démarches à accomplir pour venir en programme d'échange à l'UVSQ ?

Comment choisir ses cours ?

Est-ce que je peux prendre des cours dans différentes disciplines et différents niveaux ?

Quel doit être mon niveau de français ?

Comment faire pour trouver un logement ?

Est-ce que je pourrai suivre des cours de français ?

Quelle est la langue d'enseignement ?

Quelles sont les démarches à accomplir pour venir en programme d'échange à l'UVSQ ?

Tout d'abord, vous devez vérifier que votre université a signé un accord de mobilité étudiante avec l'UVSQ. Pour cela, veuillez-vous rapprocher de votre bureau des relations internationales, ils vous indiqueront également la procédure de sélection.

Attention : en principe, les candidatures s'effectuent l'année précédant le départ.

Après avoir été sélectionné par votre université d'origine pour effectuer un semestre ou une année à l'UVSQ, vous devrez compléter une candidature en ligne (le lien vous sera envoyé après réception de votre nomination par votre université d'origine).

Après validation du formulaire en ligne, votre candidature vous sera proposée sous la forme d'un document PDF que vous devrez imprimer. Vous devrez faire signer ce document (en dernière page) par le coordinateur départemental ou institutionnel de votre établissement d'origine, puis le faire parvenir au bureau des étudiants étrangers par e-mail à etudiantetranger@uvsq.fr.

Vous recevrez ensuite votre Welcome Package (accompagné de votre lettre d'acceptation) avec toutes les informations nécessaires à la préparation de votre séjour d'études.

Comment choisir ses cours ?

En tant qu'étudiant en échange, vous avez accès à tous les programmes universitaires qui se trouvent sur ce lien.

Restrictions :

Les formations en apprentissage ainsi que la licence de musicologie ne sont pas ouvertes aux étudiants en programme d'échange.

Pour les cours de deuxième année de master, les étudiants doivent contacter l'enseignant responsable de la formation avant leur arrivée pour obtenir l'autorisation de suivre les cours.

Est-ce que je peux prendre des cours dans différentes disciplines et différents niveaux ?

En tant qu'étudiant en programme d'échange, vous pouvez suivre des cours dans différentes disciplines (langues, biologie, droit...) et dans différents niveaux (Licences 1, 2 ou 3 et Masters 1 ou 2). Merci de vous référer à la question « Comment choisir ses cours ? » pour les restrictions.

Quel doit être mon niveau en français ?

Un certificat de langue française n'est pas requis, cela étant le niveau B2 est fortement recommandé (C1 pour la littérature française).

Comment faire pour trouver un logement ?

Les étudiants sélectionnés pour un programme d'échange à l'UVSQ peuvent demander une chambre dans une résidence universitaire. Toutes les informations vous seront transmises dans le Welcome Package.

Le Service logement peut également vous aider dans votre recherche de logement privé (résidences, appartements en colocation, séjours en famille, etc.).

Est-ce que je pourrai suivre des cours de français ?

Afin de favoriser la réussite de votre séjour d'études, l'Institut d'Études Culturelles et Internationales de l'UVSQ organise des cours de Français Langue Etrangère gratuits tout au long de l'année.

Ils tiennent compte de votre niveau en français et vous permettent d'obtenir des crédits ECTS (3 crédits par cours). Un test de positionnement est systématiquement proposé afin de répartir les étudiants par groupe de niveau.

Quelle est la langue d'enseignement ?

La langue principale d'enseignement est le Français, nous conseillons aux étudiants en programme d'échange d'avoir, au minimum, un niveau B2.

Cela étant, nous proposons également une liste de cours en anglais et dans ce cas, nous conseillons un niveau B2 en anglais. Si vous souhaitez obtenir cette liste, merci d'envoyer un email à etudiantetranger@uvsq.fr.